

## PELLETÉE DE TERRE OFFICIELLE – PARC DE L’HARMONIE

Un projet rassembleur voit le jour !

**Saint-Côme, le 16 septembre 2018** – La Municipalité de Saint-Côme procédait, le vendredi 14 septembre dernier, à la **Pelletée de terre officielle** qui inaugure le coup d’envoi des travaux du futur parc intergénérationnel, le **Parc de l’Harmonie**. Un espace dédié aux personnes de tous les âges où des activités pour tous les goûts se dérouleront. Les travaux débiteront sous peu et se poursuivront jusqu’aux premières neiges. Ce projet d’envergure, évalué à près d’un million de dollars, sera mis à la disposition des citoyens dès l’été 2019.

L’élaboration des visées entourant la construction de ce parc est issue des consultations citoyennes ayant eu lieu en 2014 dans le cadre de la Politique Familiale Municipale et de la démarche MADA. Elle s’inscrit dans une réflexion plus large qui a débuté par la création d’un comité de coconception et la réalisation d’un diagnostic de l’état du territoire menant à *Une vision d’aménagement et de développement* qui distingue Saint-Côme des municipalités voisines.

Le nom du **Parc de l’Harmonie** a été dévoilé lors des *Journées de la Culture* tenues le 30 septembre 2017. Cette suggestion a été reçue à trois reprises ! Les explications pour justifier le nom du parc font référence à la musique, mais aussi à l’harmonie entre les générations, notre rapport avec la nature et le bien-être des gens qui nous entourent. Le nom est également basé sur l’atmosphère qui y règnera et sur le côté rassembleur d’y voir des personnes de plusieurs générations se côtoyer.

Soulignons que ce projet est rendu possible grâce à l’apport financier de plusieurs parties. Entre autres, un montant de 211 024 \$ nous sera versé à titre de contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ). Le Pacte rural contribuera à la hauteur de 67 077 \$. De plus, la Municipalité a obtenu une subvention de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA) et finalement, un montant de 109 500 \$ est octroyé par Hydro-Québec en lien avec le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI).

En terminant, le Maire de Saint-Côme, **Martin Bordeleau**, a incité la foule présente à s’approprier ce parc où plusieurs générations pourront se côtoyer dans l’harmonie et le dynamisme, qualités intrinsèquement liées aux gens de Saint-Côme.

-30-

**Source :** Isabelle Venne  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726



**De gauche à droite :**

Guy Laverdière, Conseiller municipal;  
Michel Bellemare, Directeur général;  
Michel Venne, Conseiller municipal;  
Manon Pagette, Conseillère municipale;  
Martin Bordeleau, Maire; Karl St-Jacques, Directeur  
du Service de l'Urbanisme;  
Réjean Marsolais, Chargé de projets;  
Stéphanie Rocher, Urbaniste de la firme l'Atelier  
Urbain et Stéphane Valois, Directeur chez Les  
Terrassements Multi-Paysages inc.



**De gauche à droite :**

Guy Laverdière, Conseiller municipal;  
Manon Pagette, Conseillère municipale;  
Isabelle Parent, Mairesse de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci; Martin Bordeleau, Maire;  
Daniel Monette, Maire de la Municipalité de Saint-  
Damien et Michel Venne, Conseiller municipal;



**Municipalité de Saint-Côme**

1673, 55<sup>e</sup> Rue, Saint-Côme (Québec) J0K 2B0  
Téléphone : 450 883-2726 | Télécopieur : 450 883-6431  
[dq@stcomelanaudiere.ca](mailto:dq@stcomelanaudiere.ca) | [www.stcomelanaudiere.ca](http://www.stcomelanaudiere.ca)